

FICHE DE DEMANDE D'AIDE

STANDS LABELLISES A VOCATION NATIONALE 2023 / 2024

Pour les stands homologués FFTir, pouvant être utilisés par la Ligue pour les Championnats Régionaux

Budget de l'action 25 000 €

Club : N° club : 11

Nom / Prénom du Président de Club :

Adresse :

Ville : Code Postal :

N° homologation FFTir Date homologation :

DESCRIPTION DES TRAVAUX A REALISER (uniquement sécuritaire)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DEPOT DES DOSSIERS

Date limite de dépôt des dossiers à la Ligue : 15 Février 2024

Pièces à fournir :

- ✓ La fiche de demande d'aide dûment complétée
- ✓ Le dernier bilan financier complet de l'association (actif, passif et compte de résultat)
- ✓ Le(s) devis du montant des travaux à réaliser (datant au plus tôt du 01/09/2023)
- ✓ Accord de la Mairie ou de l'Agglomération (pour l'exécution des travaux)
- ✓ Les photos avant travaux

ENGAGEMENT DU CLUB

Je soussigné(e), Président(e) du Club de tir, atteste que cette demande est conforme aux directives du Comité Directeur du club et que la somme éventuellement octroyée par la Ligue sera totalement et exclusivement utilisée pour les travaux demandés et accordés.

Je m'engage à ce que les travaux soient réalisés et le dossier complet transmis à la Ligue avant le **30 Juin 2024**

Joindre obligatoirement les factures ainsi que les photos après travaux.

Date : Signature et cachet du Club

AVIS DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION

Avis de la commission : Avis favorable Avis défavorable

.....

.....

Il ne sera pris en compte qu'un seul dossier de demande d'aide par club et par saison, parmi les dossiers proposés.